

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, 7 / 9^{bre} 1905 -

S
N° 5031 / 141

OBJET :

A M^r Greus

M^s. Ruysschaert

ANNEXE

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, du tableau qui fait l'objet de votre lettre du 1^{er} 9^{bre} courant. C^{et} ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, M. *Muller*, l'assurance de notre considération distinguée.

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Bruxelles 29 - 12 - 5

Messieurs les Président et Membres
de la Commission directrice
des Musées Royaux
Bruxelles

J'ai bien reçu votre lettre N° 5031/141 du
7 Novembre et vous remercie avec la présente
opertation du tableau que je fais passer
aujourd'hui.

Recevez, Messieurs, Mes Salutations
distinguées

Perron

Perron de la Commission directrice des
Musées Royaux, un tableau, que j'ai
déposé pour la vente, représentant
un Sainti Vanille.

Bruxelles le 29 - Décembre 5

Perron

RECÉPISSÉ

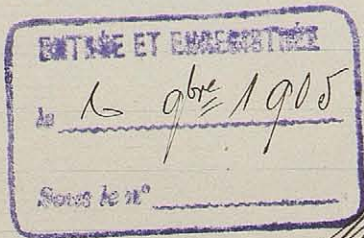
Je reconnais avoir repris possession de / ouvrage..... soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n°..... en
date du

Bruxelles, le

8 Janvier 1906
Perron

Wm

Bruxelles, le 6 Novembre



Messieurs les Président
et Membres de la Commission
des Musées Royaux.
Bruxelles

Messieurs
J'ai de plus aujourd'hui de
Paris, un tableau de l'École Nationale
représentant "une Sainte Famille".
Veuillez, je vous prie, me faire savoir
si vous en seriez acquiescent au prix
de Vingt Cinq mille francs.
En attendant le plaisir de vous
lire, je vous prie, Messieurs, mes
respectueux salutations.

Yves
115 Rue Royale